



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2009

CNP ASSURANCES ET MALAKOFF MEDERIC ETUDIENT LA CREATION D'UN NOUVEL ACTEUR DEDIE A L'EPARGNE RETRAITE

CNP Assurances et Malakoff Médéric étudient la création, avec la participation de la Caisse des Dépôts, d'une nouvelle société dédiée à l'épargne retraite.

Cette entité proposerait des solutions innovantes aux salariés et non salariés pour préparer et financer leurs retraites, au-delà du socle fondamental de la retraite par répartition.

Les Conseils d'administration de CNP Assurances et de Malakoff Médéric ont permis la poursuite de l'étude du projet de partenariat, qui a été soumis aux représentants du personnel des deux partenaires, avant une prise de décision finale qui pourrait intervenir en septembre.

L'objectif de la structure commune serait de proposer aux entreprises, aux actifs salariés et non salariés, une offre complète de produits d'épargne retraite au travers d'une démarche de conseil personnalisée.

La structure commune bénéficierait de l'expertise de chacun des partenaires dans le domaine de l'épargne retraite.

Elle serait détenue à parité par deux entités créées à cet effet, l'une détenue par le groupe Malakoff Médéric, et l'autre par la Caisse des Dépôts et CNP Assurances, qui serait majoritaire dans cette deuxième entité.

Les valeurs de l'économie sociale et le capital confiance qui caractérisent les partenaires, leur solidité financière et leur pérennité, représentent des atouts essentiels pour la réussite de ce projet.

CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec une collecte brute de 29,2 milliards d'euros en 2008 et plus de 4300 collaborateurs. Depuis 150 ans, son ambition est de fournir à chacun les moyens de se prémunir contre les aléas de la vie et d'accompagner la vie des 24 millions de personnes, dont 14 millions en France, qui lui font confiance.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses quatre principaux actionnaires (l'Etat, la Caisse des dépôts, la Poste et les Caisses d'épargne).

A l'écoute de ses clients dans un contexte en évolution constante, la CNP anticipe les évolutions sociales et intervient sur les trois principaux segments du marché de l'assurance de personnes : épargne, retraite et risque-prévoyance. Elle dispose également d'une offre complète de services à la personne.

Avec une collecte brute de 2,866 milliards d'euros sur le secteur retraite en 2008, en hausse de 25,8 % par rapport à 2007, CNP Assurances confirme son expertise des produits retraite tant pour les particuliers que pour les salariés des entreprises.

Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est le leader de la protection sociale paritaire en France. Il exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire et l'assurance des personnes (santé, prévoyance, épargne, dépendance).

Avec ses 6 500 collaborateurs, son ambition est d'optimiser la protection sociale de ses clients, individus et entreprises, et de contribuer au bien-être de ses assurés et retraités.

En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 Mds € dans ses activités d'assurances et il a versé 13,3 Mds € d'allocations retraite.

Malakoff Médéric est le premier groupe de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO (205 000 entreprises clientes, 3,2 millions de cotisants et 2,6 millions de retraités), et le 3ème assureur collectif (182 000 entreprises clientes et 3 millions de salariés assurés).

Contacts presse

CNP

Sophie Messenger/Alexis Nugues

☎ 01 42 18 86 51/83 29

E-mail : servicepresse@cnp.fr

Malakoff Médéric

Isabelle Mosneron Dupin

☎ 01 56 03 38 55

E-mail : imosnerondupin@malakoffmederic.com

Contacts Investisseurs et Analystes

CNP Assurances

Jim Root

☎ 01 42 18 71 89

Jean-Yves Icole

☎ 01 42 18 94 93

E-mail : infofi@cnp.fr

Roxane Philippe

☎ 01 49 09 27 17

E-mail : roxane.philippe@tbwa-corporate.com

Avertissement : Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'évènement futur ou pour tout autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.